

ANALYSE 2009

Propriété ou appropriation ? Regard sur les sources bibliques



*Publié avec le soutien du service de l'éducation permanente de la
Communauté française*

Propriété ou appropriation ? Regard sur les sources bibliques

Quoi qu'on ait pu croire ou dire, la propriété n'est pas de droit divin. Si l'histoire du christianisme atteste d'incalculables abus en la matière – songeons seulement à la colonisation –, elle est aussi traversée, hier comme aujourd'hui, par des témoignages allant à contre-courant de toutes les justifications temporelles ou spirituelles de la propriété, dénoncée comme « privation » de la jouissance de biens et de ressources destinées à tous. Il a paru utile, dans la perspective où Pax Christi Wallonie-Bruxelles situe son travail et son engagement, d'interroger les sources bibliques auxquelles « l'évidence » de la propriété peut être confrontée.

Face à la propriété conçue comme un droit indiscutable, les courants critiques n'ont jamais manqué d'inspiration, depuis les prophètes de l'Ancien Testament – Amos, par exemple –, jusqu'au passage fameux sur la « mise en commun des biens » dans la pratique de la première Église¹, sans oublier bien sûr Jésus lui-même, le « désapproprié » par excellence, y compris de sa propre vie. Dans la mémoire associée à ce témoignage critique envers la propriété, on évoque volontiers la figure emblématique de François d'Assise – à l'époque de la bourgeoisie urbaine naissante –, figure à laquelle se joignent par exemple celles de Vincent de Paul et Benoît Labre et, plus près de nous, Simone Weil ou Madeleine Delbrêl.

Depuis ses commencements, la tradition chrétienne est marquée par une tension constante entre deux pôles : d'une part, la conception de la destination universelle des ressources et des biens, et d'autre part, l'affirmation d'un droit légitime à la propriété. Pour ramasser cela en une formule : ce que je possède m'intime la responsabilité d'en faire un usage tel que la jouissance des biens indispensables à la vie des autres n'en soit pas amoindrie ni empêchée. On peut en tirer la conclusion – cela a été fait – selon laquelle les pauvres existent pour donner l'occasion aux riches de faire le bien, et de gagner ainsi leur ciel : le paternalisme a toujours su faire flèche de tout bois. L'on peut bien sûr écarter une telle conclusion comme appartenant au passé (espérons-le), il n'empêche, la tension demeure entre les deux pôles mentionnés, et elle maintient ouverte la question suivante : quand doit-on parler de l'exercice du droit de propriété comme d'une atteinte portée à la destination universelle des ressources et des biens ? Il s'agit bien là de la question de la *limite* entre la propriété, de droit supposé légitime, et l'appropriation abusive de ce qui, en principe, ne m'appartient pas.

Propriété et appropriation : entre les deux mots, il y a plus qu'une nuance. En effet, si le mot « propriété » renvoie plutôt à des choses et au droit de les posséder ou non, le terme d'« appropriation » se réfère nettement à une action : acquérir, entrer en possession, s'approprier. Voler, piller, éventuellement. « *Bien mal acquis ne profite jamais* », dit le proverbe : or justement, ce qui apparaît ainsi en cause, ce sont les *modalités* mêmes de l'acte d'appropriation, quel que soit l'objet assorti du label de « propriété », et quelles que soient les justifications apportées pour asseoir le droit de le posséder.

Les *manières* de s'approprier « l'objet » et de le tenir « pour soi » – l'argent, le sol, le sous-sol, le logement, le travail, la santé, le savoir, l'influence, le corps, la réputation ... –, ces manières sont souvent cachées sous l'objet constitué en propriété. Plus cachées encore, sont les actions qu'il a fallu mener pour aboutir à l'appropriation. Bien des propriétés « privées » résultent ainsi d'actions fort peu « publiques ». L'exemple archi-connu des filières de

¹ Actes des Apôtres 2, 44-45.

blanchiment d'argent parle de lui-même : la « blancheur » s'obtient dans le noir, ce lieu « aveugle » où le mensonge et la violence élisent domicile. Ces mécanismes, sur lesquels il vaut mieux ne pas fermer les yeux, retiennent évidemment l'attention d'un mouvement d'éducation permanente comme Pax Christi Wallonie-Bruxelles. En ce sens, et pour élaborer un jugement éthique en rapport avec la tradition chrétienne, il n'est pas inutile d'interroger ses sources bibliques. En effet, celles-ci délivrent une parole, non pas intemporelle, mais plutôt intempestive. « *Celui qui bâtit sa maison avec l'argent d'autrui, c'est comme s'il amassait les pierres pour son tombeau* », peut-on lire dans un écrit de sagesse² : où l'on voit que ce qui est pris à autrui peut faire construire des propriétés où il ne fait pas nécessairement bon vivre ! Qui ne reconnaîtra là une expression imputable au bon sens – la « sagesse des nations » –, mais néanmoins peu probable sous la plume d'un propriétaire ?...

Acheter les indigents pour de l'argent (Amos 8, 6) ?

Qu'en matière de propriété, la Bible ne soit pas un traité de droit ou d'économie modernes, c'est entendu. Mais les sources bibliques aiment prendre les choses ... à leur source, du côté de ce qui est constitutif de l'humain, au cœur de ses démêlés autour des *limites* posées entre ce qui fait vivre et ce qui fait mourir. Or du point de vue biblique, en ce qui touche à l'argent, à l'appropriation et à la possession, les limites sont assez étroites³, comme on va le voir. On atteint vite le cœur du problème, car la visée biblique consiste à mettre à jour les ressorts cachés du mensonge et de l'injustice assis sur le dieu « Mammon », le dieu de l'appropriation.

L'argent, la richesse et la pauvreté : ce sont là trois fils conducteurs qui traversent la Bible entière, depuis la figure d'Abraham, le premier riche et le premier juste en *Genèse* 13, jusqu'aux métaphores de ruine totale des puissances d'argent, telles qu'en *Apocalypse* 18. Disons-le tout de suite : la Bible n'affiche pas une position ascétique à l'égard des biens, ni un mépris souverain envers les richesses. Mais en même temps, elle ne considère pas non plus la pauvreté comme une fatalité, ni comme un mal inévitable pour la bonne marche d'une société. Au contraire, s'il y a des pauvres, c'est qu'il y a des processus d'appauvrissement, lesquels sont à relier à des abus d'appropriation. Aussi les écarts entre richesse et pauvreté sont-ils vus et dénoncés comme l'indice d'un rapport dévoyé avec l'argent et la possession, où se loge l'engrenage du mensonge et de l'injustice. On « fausse les balances », comme disent les prophètes, ce qui signifie qu'on ment pour légitimer l'injustice. L'on en arrive ainsi à « *vendre le pauvre pour une paire de sandales* », comme disait Amos⁴, vingt-huit siècles avant la célébrité de certaines marques de chaussures de sport.

L'interpellation d'Amos exige donc autant de savoir *ce que* l'on vend que *qui* est vendu dans l'opération. La personne prime sur l'objet : *qui* s'est-on approprié, pour s'en faire un objet, *comme* une paire de sandales à vendre ? Autrement dit : est-il permis de se rendre propriétaire de l'humain ? Car sous l'objet, il y a des vies humaines, dont on s'efforce de mille manières de cacher l'épuisement et l'écrasement. Aucune propriété n'est donc neutre, et toute propriété parle du rapport à l'autre humain, proche ou lointain : mondialisation oblige, nous le savons aujourd'hui mieux que jamais. Certains défendent l'idée selon laquelle l'appropriation des

² *Siracide* 21, 8.

³ Ce n'est pas par hasard qu'à propos des riches, l'Évangile emploie l'image du « chas de l'aiguille ».

⁴ *Amos* 2, 6.

biens et ressources est une nécessité présente qui « exige des sacrifices », en vue du progrès qui permettra à tous, un jour, d'en bénéficier. Ils ne croient pas si bien dire : un tel culte n'est rendu qu'aux idoles, exigeantes en sacrifices, humains en particulier, comme l'on sait.

À sa racine, ce « paganisme propriétaire » – un des noms possibles du capitalisme –, n'est précisément pas inconnu des sources bibliques. Pour celles-ci, l'argent et la richesse, reconnus comme *puissances* confondue avec « Dieu », ont des exigences sans limites. Rendre un culte à ces puissances, se laisser fasciner par elles, ce n'est pas « une opinion incompatible » avec le culte rendu à Dieu, c'est la racine d'un mensonge destructeur pour l'humain. Car diviniser ce qui n'est pas Dieu, c'est-à-dire « faire » dieu avec ce qui n'est pas lui, c'est mentir. C'est, littéralement parlant, une anti-théologie : c'est comme si l'on habillait Dieu avec les attributs de la propriété. L'idole est faite de ce mensonge, et elle l'exhibe. On se soumet à ses exigences, la première d'entre elles étant de lui vendre autrui pour s'approprier ce que l'idole représente, et dont on espère tirer profit. L'idole ne cesse de faire miroiter qu'il n'y a *rien d'autre* que ce qui est à moi, reflet de ce j'ai « fait » de moi-même. Inutile de dire qu'il ne peut découler de là ni justice ni partage. En effet, on ne saurait partager ce « dieu » auquel on a tant sacrifié, dans l'espoir d'en recevoir toujours plus : pour soi-même d'abord, et tant pis pour les autres. Mais la limite radicale que trace la Bible est là : impossible de lui faire dire « tant pis pour les autres », au nom d'un culte rendu à l'argent, comme s'il était « dieu ». Car l'injustice est fille d'un mensonge qu'on refuse d'autant plus de voir, que l'idole attire puissamment le regard et le désir. Ce qui n'est pas le cas du Dieu biblique, qui ne monnaie ni le regard ni le désir tournés vers lui : il est le Dieu « non-marchand », qu'aucune propriété n'intéresse, fût-elle un temple et ses marchands mondialement connus.

Un Évangile sans propriétés ?

Sur cet arrière-plan, l'avertissement donné dans l'Évangile de Luc reçoit tout son relief : « Voyez ! dit Jésus, *Gardez-vous de toute cupidité : si quelqu'un a du surplus, sa vie n'est pas tirée de ses biens* » (12,15). Pour bien entendre, commençons par donner toute sa portée au mot *pleonexia*, traduit par "cupidité". Ce mot signifie d'abord : avoir plus qu'autrui. Et c'est de là que le glissement se fait vers : désirer toujours plus, pour en avoir plus que d'autres, ce qui définit bien la cupidité. Mais cela va plus loin, si *avoir* plus qu'autrui devient une façon de dire qui je *suis* : si j'ai plus qu'autrui, je vaud plus qu'autrui et donc, je suis plus que lui. Autrement dit, la *pleonexia* de l'Évangile consiste finalement à dénier l'égalité foncière entre ma vie et celle d'autrui. Et pourtant, cette égalité ne peut se mesurer à aucune valeur ou quantité produite ou acquise : "*Si quelqu'un a du surplus, sa vie n'est pas tirée de ses biens*" : c'est ici une critique radicale de l'accumulation et de la thésaurisation, *comme si la vie en dépendait et pouvait y être mesurée*. Ce qui reviendrait à identifier vivre et "faire le plein".

Ici, la perspective évangélique s'ouvre sur deux voies. Sur la première, il apparaît que, pour assurer le plein, on en vient à "vider" les autres : on laisse ceux-ci mourir à la porte, tandis qu'on est à table, comme le raconte par exemple la parabole du riche et de Lazare (*Luc* 16, 19-31). De la table à la porte, y a-t-il donc un abîme *infranchissable* ? L'autre voie, en réponse à l'appel de Jésus, conduit à faire le vide, c'est-à-dire à se désapproprier pour quitter la *servitude* envers l'argent et les biens : outre les appels à renoncer aux richesses, à vendre ses biens, on entend aussi en ce sens le récit de Zachée, réparant le tort fait à autrui par ses abus (*Luc* 19, 1-11). Deux voies, donc, mais on ne peut les dissocier l'une de l'autre, car il faut les deux pour discerner où se situe la limite : à savoir qu'il ne s'agit pas de faire le vide *pour soi-*

même, comme s'il y avait quelque mérite à y gagner⁵, mais pour vivre d'une manière telle qu'autrui ne soit pas *vidé* de son humanité : c'est là que commence la sortie de la servitude.

Cette limite a pour symbole, c'est-à-dire pour réalité, le rapport à l'argent. Et c'est pourquoi l'évangile pose ici son tranchant, par l'image du serviteur et des deux maîtres : « *Aucun domestique ne peut servir deux maîtres : ou bien il haïra l'un et aimera l'autre, ou bien il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'Argent* » (Luc 16,13). Dès lors, si je dis : j'aime Dieu et je méprise l'argent, ou bien le contraire, je reste encore et toujours dans la logique de deux maîtres, ce qui me divise entre amour et haine, entre attachement et mépris. Toute la logique de l'idole vient buter sur cette parole, car l'idole est le reflet d'une division intérieure de l'humain. Mais pour l'Évangile, appuyé sur toute l'Écriture, le service de Dieu est justement ce qui affranchit de la soumission à ce qui n'est pas lui ; réciproquement, vivre hors de tout rapport de maîtrise vérifiera que c'est Dieu que l'on sert. Que Dieu soit le maître unique, cela sera attesté en vivant des relations humaines libres du rapport soumission/domination ; donc, hors de la *cupidité* où, soumis à la maîtrise de l'argent, j'atteste mon désir d'être plus qu'autrui, en prétendant par là garantir ma propre vie.

Le désintéressement : une propriété sans péremption

Pour l'Évangile, le Christ est celui qui vit en parole et en acte, jusqu'au bout, ce service de l'unique maître. Il n'est pas divisé entre deux maîtres, il est désintéressé dans le service de Dieu et dans celui des humains. Telle est la source de la liberté qui lui permet de dire "*Heureux les pauvres*" et "*Malheur à vous, les riches*", car ni l'une ni l'autre de ces paroles ne procède du désir de dominer soit les pauvres⁶, soit les riches, ni du désir de se soumettre à un ordre social injuste dans l'espoir d'en toucher les dividendes. Jamais Jésus ne confond son service de Dieu avec un rapport humain de maîtrise, ce qui lui donne aussi la liberté de dire : « *Faites-vous des amis avec l'Argent trompeur* » (Luc 16,9), et cela s'entend autrement que « *Faites-vous amis de l'argent en trompant les autres* » ...

Jésus, libre serviteur de Dieu, est d'une liberté qui reçoit sa forme dans ce geste premier, indemne de toute prise de possession : il se *vida* lui-même (*ékénôsen*)⁷, pour que l'espace soit ouvert à la vie d'autres. Selon l'Évangile, la nouvelle en est adressée aux pauvres en premier lieu, par l'attestation vécue de celui qui, de manière unique, n'a rien gardé pour lui. Si le rapport à l'argent peut détruire l'humain à sa racine, et défigurer ce qui est en lui à l'image et à la ressemblance de Dieu, alors l'apparition de ce qui est en vérité le plus humain ne peut advenir que sans argent. Si dépense divine il y a, elle ne peut correspondre à aucun appauvrissement des humains, ni de l'humain. Saint Paul visait-il autre chose en écrivant : « *Pour vous, de riche qu'il était, Christ s'est fait pauvre, pour vous enrichir de sa pauvreté* » (2 Corinthiens 8,9) ? Ne lisons pas ici quelque ornement spirituel. Car il s'agit de la manière dont Paul fonde et adresse à la communauté chrétienne la demande d'une pratique juste et d'un partage d'argent, pour établir l'égalité, dit-il. Aujourd'hui encore, ce fondement demeure, et la demande n'a rien perdu de son actualité.

En effet, ce serait faire preuve de naïveté que de sous-estimer la puissance des intérêts « propriétaires », structurant l'inégalité et l'injustice reposant sur le mensonge de

⁵ Faire vœu de pauvreté pour s'attirer la grâce de Dieu, c'est rester dans un rapport marchand avec lui. Il est des discours chrétiens sur la pauvreté qui, de ce point vue, n'arrangent rien.

⁶ L'idée peut surprendre, mais il faut tout de même rappeler que maintes formes de paternalisme ont abusivement puisé leur justification dans l'Évangile.

⁷ C'est le verbe de la "kénose", qu'on lit en Philippiens 2,7 : "*Mais il se vida lui-même, prenant forme de serviteur ...*"

l'appropriation, et des pulsions égoïstes et violentes qui la gouvernent. Mais ce n'est pas faire preuve de naïveté, nous en sommes convaincus, que de contribuer à mettre à jour ce qui en constitue la trame, individuelle et sociale, à contre-courant du recours confortable aux sacro-saintes « valeurs » dont l'usage est rarement désintéressé. Car comme l'écrit Demetrio Criado, « aucune "théologie du bien-être" provenant de la Bonne Nouvelle chrétienne, ne peut être compatible avec une tentative de soutenir l'ordre social existant, alors que "l'abîme infranchissable entre riches et pauvres" persiste encore. Une pensée chrétienne sociale doit être consciente, en vue de surmonter cette distance, qu'il ne s'agit pas d'une affaire d'alibis et de raccourcis, comme certains communistes de la première heure l'ont voulu, ni d'en appeler à un style de vie ascétique dans la ligne des "valeurs de l'Évangile" et autres pauvretés de sens, lesquelles évitent toutes d'en appeler à mettre en question l'injustice structurelle qui a cours »⁸.

Bernard Van Meenen
Membre du Comité de rédaction
de Signes des Temps de PCWB
Mars 2009

Cette analyse a fait l'objet d'un article dans notre trimestriel
Signes des Temps de mars 2009

⁸ Demetrio Velasco CRIADO, *Is Private Property Theft ?*, Éd. Cristianisme I Justicia, Barcelone, 2008, p. 28.